

Conseil de sécurité

Distr. générale
1er juillet 2011

Original : français

Lettre datée du 30 juin 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1989 (2011) du Conseil de sécurité, adoptée le 17 juin 2011, par laquelle le Conseil a décidé de proroger le mandat du Bureau du Médiateur, créé par la résolution 1904 (2009), tel que ce mandat est défini dans les procédures énoncées à l'annexe II de la résolution 1989 (2011), pour une période de 18 mois. Dans la même résolution, le Conseil m'a prié de renforcer les capacités du Bureau du Médiateur afin qu'il soit toujours à même de s'acquitter de son mandat de façon efficace et sans retard.

En conséquence, je vous informe que j'ai reconduit Mme Kimberly Prost (Canada) dans ses fonctions de Médiateur pour une période se terminant le 31 décembre 2012.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

11-39727 (F) 010711 010711

